

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE BIRON
Séance du 29 octobre 2019

L'an deux mille dix-neuf le 29 octobre, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Bruno DESMAISON – Maire -

Présents : DESMAISON Bruno - DEMEULENAERE Sébastien - DELCOUSTAL Didier - RAMALHO Irène – VEYSSIERE Sylvie.

Absents : DOMINGIE Noël -HO THAM KOUIE Sandra - ROUX Marie-Elisabeth

Convocation du 08/10/2019

Nombre de conseillers en exercice : 08 - Nombre de présents:-05- Nombre de votants 05

Objet : PRESENTATION DU RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ALIMENTATION EN EAU POTABLE POUR L'EXERCICE 2018

Monsieur le Maire, conformément à l'article 3 du décret n° 95-635 du 6 mai 1995, présente pour l'exercice 2018, le rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'alimentation en eau potable adopté par le comité syndical du SIAEP Sud Périgord.

Pour : 5
Contre : 0
Abstention : 0

Un exemplaire de ce rapport a été transmis aux communes adhérentes pour être présenté à leur conseil municipal dans les douze mois suivant la clôture de l'exercice.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Le Conseil Municipal prend acte de cette présentation.

Fait et délibéré à Biron, le 07/11/2019

Le Maire

Bruno DESMAISON

